

OFFRE D'EMPLOI

Patrouilleur en urbanisme et en environnement estival (2)

Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain

DESCRIPTION D'EMPLOI

Tu veux mettre au profit de la collectivité ton regard d'expert? Beauharnois recherche activement deux (2) candidats pour combler les postes estivaux de patrouilleurs en urbanisme et en environnement. Bâtis la ville de demain en te joignant à nous!

Ce que nous offrons :

- 25,50 \$/heure
- Emploi temporaire pour la période estivale
- Horaire de 34 heures par semaine variable du lundi au vendredi
- Possibilité de travail les soirs et les fins de semaine, au besoin
- Pour la période mai à août 2026, modulable selon les horaires de cours.

TÂCHES ET RESPONSABITÉS

Relevant de la responsable de l'urbanisme, le patrouilleur effectue des tâches reliées au respect de la réglementation du service. Plus précisément, le titulaire du poste devra :

- Répondre à diverses plaintes et émettre des avis d'infraction, lorsque requis;
- Expliquer aux citoyens les divers règlements et lois en vigueur et applicables;
- Inspecter les lieux de façon à s'assurer de l'application des lois et règlements;
- Rédiger des rapports d'inspection;
- Promotion des programmes de subventions environnementales sur le territoire;
- Sensibilisation à l'environnement auprès d'organismes et lors d'événements.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

Formation et expérience requise :

- En voie d'obtenir ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) spécialisé en architecture ou en aménagement et urbanisme ;
- Détenir une expérience dans une fonction similaire est considéré comme un atout;
- Détenir une base de connaissance des lois, règlements et ordonnances concernant la construction et le domaine de l'urbanisme;
- Détenir une connaissance des techniques, méthodes et pratiques en usage dans le domaine de la construction;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide, classe 5;
- Maîtriser la suite MS Office;
- Connaissance du logiciel Accès Cité Territoire, un atout;
- Détenir une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) constitue un atout.

Aptitudes et compétences requises :

- Posséder la capacité de vulgariser la réglementation et communiquer l'information adéquatement;
- Établir des relations interpersonnelles dans un contexte parfois complexe;
- Avoir d'excellente compétence en service à la clientèle;
- Être analytique et détenir un grand sens de l'observation;
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence, de rigueur et d'initiative;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit et doté d'un anglais fonctionnel.

DATE D'AFFICHAGE

Tu as jusqu'au **22 février 2026 inclusivement** pour nous faire parvenir ton curriculum vitae accompagné d'une photocopie des diplômes requis par courriel à rh@ville.beauharnois.qc.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

La Ville de Beauharnois souscrit au principe d'équité en emploi et offre des opportunités d'emploi à tous sans égard à leur sexe, origine ethnique ou tout autre critère de discrimination illégal. Dans ce document, le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.
